

# Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

## Déclaration du groupe Environnement et nature

Le projet d'avis soumis au vote de notre assemblée est original dans sa méthode, et essentiel dans son contenu.

Il est original dans sa méthode, puisqu'il se fonde entièrement sur les contributions de toutes les formations de travail présentant leurs préconisations récentes liées aux politiques du climat, de l'énergie et de la biodiversité. La synthèse ordonnée qu'en a préparée la section de l'environnement est ainsi l'expression de la collégialité du CESE, dans l'un des domaines prioritaires de ses orientations stratégiques. Notre groupe remercie la présidente de la section environnement et le rapporteur pour la rigueur et l'ouverture de ce travail de synthèse.

Il est essentiel dans son contenu, alors que le dernier rapport du GIEC en 2018 et celui de l'IPBES au printemps 2019 convergent sur le niveau d'alerte atteint en matière de dérèglement climatique et d'érosion de la biodiversité.

Le premier rapport du Haut conseil sur le climat, publié il y a deux semaines, confirme le diagnostic clairement énoncé dans de précédents avis de notre assemblée: les politiques suivies par notre pays en matière d'énergie et de climat ne sont ni à la hauteur des enjeux, ni à celle de nos engagements. Une réorientation rapide et forte s'impose pour respecter l'accord de Paris de 2015.

La situation n'est pas meilleure pour les politiques de biodiversité, qui ne parviennent pas à ralentir le rythme de l'érosion constatée depuis des décennies.

Le projet d'avis trace les pistes prioritaires d'amélioration de l'action publique en ces matières, telles qu'elles ont été préconisées par des travaux antérieurs de notre assemblée. Elles sont nécessaires pour « *faire des douze prochains mois ceux de l'accélération écologique* », selon les mots du Premier Ministre le 12 juin dernier. Elles s'imposent surtout pour éviter à tous nos concitoyens, à commencer par les plus démunis, de devenir les victimes de notre inaction collective.

Ce texte s'adresse aux futurs membres de la convention citoyenne en cours de constitution, mais aussi plus largement à tous nos concitoyens : notre groupe souhaite que ses lecteurs y voient la volonté collective de notre Conseil d'avancer vers des décisions plus conformes aux enjeux réels de préservation de nos conditions de vie sur terre.

C'est le sens qu'il donne à son vote favorable à cet avis.